

CONVOCAATION A LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Le collège des bourgmestre et échevins invite les membres du conseil communal à se réunir dans la salle de conférence de la mairie à Berg en date du vendredi 8 mai 2026 à 08.30 heures pour délibérer sur le présent

ORDRE DU JOUR

Séance à huis clos (2 points) :

- A. Nomination d'un receveur communal.
- B. Informations et suivi de l'incident survenu le 6 avril 2026 au campus scolaire « Am Stengert ».

Séance publique (20 points) :

1. Charte informatique
 - 1.1. Présentation de la « Charte Informatique et Cybersécurité ».
2. Affaires de personnel :
 - 2.1. Désignation d'un receveur communal intérimaire – Prolongation.
3. Budget et comptabilité :
 - 3.1. Modifications budgétaires 2026.
 - 3.2. Création d'un article extraordinaire « informatique » pour les dégâts causés dans le cadre du vandalisme au campus scolaire.
 - 3.3. Création d'un article extraordinaire « immobilier » pour les dégâts causés dans le cadre du vandalisme au campus scolaire.
 - 3.4. Etat des restants.
4. Devis :
 - 4.1. Devis pour mesures dans le cadre du pacte climat 2.0.
 - 4.2. Devis pour mesures dans le cadre du pacte nature.
 - 4.3. Devis pour patrouilles régulières pour garantir la sécurité sur le campus scolaire.
5. Pacte Climat :
 - 5.1. Présentation de l'adaptation du « Leitbild 3.0. ».
 - 5.2. Rapport annuel 2025 et programme de travail pluriannuel.
6. Règlements communaux :
 - 6.1. Règlement circulation – rue Eschweiler et Gässel à Olingen.
 - 6.2. Règlement communal portant attribution de primes pour les mérites sportifs.
 - 6.3. Règlements d'urgence.
7. Actes de vente, conventions et contrats :
 - 7.1. Approbation d'un acte concernant des terrains sis section B de Betzdorf « Rue de l'Eglise » et des terrains sis section E de Mensdorf « Rue de Roodt-sur-Syre ».
 - 7.2. Approbation d'un acte de vente d'une parcelle sis section D de Roodt-sur-Syre « Rue d'Olingen ».
 - 7.3. Contrats de concession de sépulture.
8. Informations aux membres du conseil communal.
9. Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
10. Questions aux membres du collège des bourgmestre et échevins.

Berg, le 28 avril 2026.

Le collège des bourgmestre et échevins,

